



3 mars 2023

(23-1461)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

**ACTIVITÉ PARALLÈLE DE L'OCDE
PROCÉDURES D'HOMOLOGATION DANS LE DOMAINE
SANITAIRE ET PHYTOSANITAIRE – QUESTIONS
CLÉS, LEUR INCIDENCE SUR LE COMMERCE
ET LES MOYENS DE LES TRAITER**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'OCDE

La communication ci-après, reçue le 1^{er} mars 2023, est distribuée à la demande de l'OCDE.

1. Les procédures d'homologation sont essentielles pour les systèmes sanitaires et phytosanitaires (SPS), car elles permettent de faire en sorte que les pays respectent leurs engagements visant à faciliter un commerce sûr. Toutefois, elles peuvent engendrer des coûts importants et agir comme des obstacles non tarifaires si elles ne sont pas administrées correctement. Ce rapport examine les coûts et les possibilités associés à sept des questions les plus urgentes liées à l'administration des procédures d'homologation. L'analyse montre que les pays ont soulevé un nombre croissant de préoccupations commerciales spécifiques (PCS) à l'OMC au sujet de questions liées aux procédures d'homologation. En outre, l'analyse de gravité démontre que les partenaires commerciaux qui sont confrontés à des PCS liées aux procédures d'homologation font en moyenne 26% de commerce en moins que ceux qui ne sont confrontés à aucune PCS. Une enquête de l'OCDE spécifiquement conçue pour évaluer la manière dont les problèmes liés aux procédures d'homologation peuvent être résolus indique qu'il existe de multiples solutions pour améliorer l'efficacité des échanges de produits agroalimentaires, comme la numérisation des systèmes SPS, l'utilisation de normes internationales ou la simplification des mesures SPS.

2. Ce rapport sera présenté lors d'une activité organisée en marge de la réunion du Comité SPS, le 22 mars 2023, de 14 heures à 14h50. La réunion se déroulera sous une forme hybride; il sera possible d'y participer en ligne, en s'inscrivant sur [ce lien](#), ou d'y assister en présentiel dans la salle S3.

3. L'ordre du jour est le suivant:

14 heures Remarques liminaires

Camille Fléchet (modératrice), Juriste chargée du règlement des différends, OMC

14h05 Présentation du rapport

Annelies Deuss, Analyste principale des politiques agricoles, OCDE
Edith Laget, Analyste des politiques agricoles, OCDE

14h35 Questions et discussion

14h50 Remarques finales

Camille Fléchet, Juriste chargée du règlement des différends, OMC

4. Ce rapport est paru sous la forme d'une publication "OECD Food, Agriculture and Fisheries Paper" le 14 février 2023:

Deuss, A. et E. Laget (2023), "Sanitary and phytosanitary approval procedures: Key issues, their impact on trade, and ways to address them", OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n° 192, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/35c3fd16-en>.

Contact: Annelies Deuss (annelies.deuss@oecd.org)
